



## **20<sup>èmes</sup> Etats Généraux de CAIPS**

**26 octobre 2018**

**IFAPME de Charleroi**

**« Métiers d'avenir : emplois à venir »**

**ACTES**



Erasmus+



## Sommaire

<b>INTRODUCTION</b> .....	3
<b>Necati CELIK</b> .....	3
<i>Président de la fédération CAIPS, Directeur de SIMA Verviers</i>	
<b>MUTATION DIGITALE EN WALLONIE</b> .....	4
<b>Vincent CALAY</b> .....	4
<i>Economiste et chercheur à l'IWEPS</i>	
<b>L'EVOLUTION DU MARCHÉ DE L'EMPLOI D'ICI 5 ANS</b> .....	6
<b>Jean-Claude CHALON</b> .....	6
<i>Directeur de l'AMEF (service d'Analyse et prospective du marché de l'emploi du FOREM)</i>	
<b>LES INITIATIVES DU SECTEUR</b> .....	8
<b>Imprimantes 3 D</b> .....	8
<b>Bouchaïb SAMAWI</b> .....	8
<i>Directeur du CISP « Droit et Devoir »</i>	
<b>Alexandre CAUFRIEZ</b> .....	8
<i>Formateur</i>	
<b>Nouvelles formes d'agriculture</b> .....	9
<b>Albert DELIEGE</b> .....	9
<i>Directeur du CISP « Devenirs »</i>	
<b>Hugues MOUCHAMPS</b> .....	9
<i>Directeur du CISP « La Bourrache »</i>	
<b>Environnement</b> .....	10
<b>Vincent DONCKERS</b> .....	10
<i>Coordinateur du Pôle d'Economie Sociale de Charleroi</i>	
<b>Métiers de proximité</b> .....	11
<b>Nathalie MESNIL</b> .....	11
<i>Assistante sociale au CPAS de Chapelle-lez-Herlaimont</i>	
<b>Mobilité</b> .....	12
<b>Céline LAMBEAU</b> .....	12
<i>Conseillère CAIPS &amp; responsable projet « Mobilité »</i>	
<b>CONCLUSIONS</b> .....	15
<b>Jean-Luc VRANCKEN</b> .....	15
<i>Coordinateur et délégué à la gestion journalière de la fédération CAIPS</i>	



## Les Etats Généraux

Les Etats Généraux de CAIPS constituent un événement qui réunit chaque année tous les membres de la fédération (responsables, formateurs et stagiaires) et de nombreux partenaires invités.

Moment important dans la vie de la fédération, les Etats Généraux offrent l'occasion aux acteurs de l'insertion sociale et socioprofessionnelle partageant nos valeurs de progrès et de justice sociale de se rencontrer, de discuter et de débattre sur des enjeux du secteur, de conforter l'action collective mais aussi de partager un moment de convivialité.

L'un des objectifs des Etats Généraux est également de relayer auprès du monde politique et des institutions publiques partenaires les questionnements et les propositions de la fédération.

---

Les 20<sup>èmes</sup> Etats Généraux de CAIPS se tenaient le vendredi 26 octobre 2018 de 9h30 à 13h30 à l'IFAPME de Charleroi, sous le titre «**Métiers d'avenir : emplois à venir**».

Cent cinquante personnes ont assisté à ces 20<sup>èmes</sup> Etats Généraux. Des travailleurs et directeurs de pas moins de 37 de nos centres affiliés côtoyaient des personnes ressources invitées, des représentants du FOREM, d'Instances Bassin Emploi Formation ainsi que de fédérations partenaires (comme ALEAP, ConcertES, l'Interfédération, Lire et Ecrire, Fesefa,..) ... On soulignera ici qu'en fin de matinée, les réactions des personnes présentes étaient particulièrement positives sur la variété et la qualité des allocutions. Les intervenants invités par la fédération en ont chaleureusement été remerciés.

Pour cette vingtième édition, nous voulions apporter, comme à chaque fois, des éclairages multiples et variés pour parler... au futur ! Parler de ces changements qu'apporteront cette révolution numérique et de ces nouveaux enjeux écologiques qui commencent à modifier tant le monde de l'entreprise que le quotidien des travailleurs. Les médias prophétisent des mutations alarmantes, une disparition massive des emplois actuels. Les plus optimistes apaisent à peine le débat en présageant d'une évolution de la nature de l'emploi. Et pourtant ils se rejoignent sur certaines prédictions...et déjà certains constats: on va vers une diminution des emplois peu qualifiés, une flexibilité obligatoire, une orientation vers des carrières basées sur des portefeuilles de compétences, ou encore l'apparition de nouveaux métiers.

Mais que deviendront ceux d'aujourd'hui, et par conséquent comment adapter les offres de formations proposées actuellement dans les CISP ? Une réflexion sur l'avenir même de notre secteur nous paraissait indispensable. Il s'agit de se préparer, de s'adapter au mieux à ces changements dans la société tout en saisissant les enjeux, sans fantasme, catastrophisme ou déni. Mais bien au contraire en s'inspirant et saluant les expériences qui germent et fleurissent dans nos rangs, chez nos affiliés.



## Introduction

### **Necati CELIK**

*Président de la fédération CAIPS, Directeur de SIMA Verviers*

Necati CELIK, en sa qualité de nouveau Président de la fédération, remercie l'ensemble des participants et des intervenants réunis à l'occasion de ces 20<sup>èmes</sup> Etats Généraux qui coïncident avec les 30 ans de la fédération, lesquels seront fêtés ultérieurement.

Il rappelle combien cet événement annuel est essentiel pour la rencontre des acteurs du secteur, autour de valeurs de progrès et de justice sociale. Les Etats Généraux constituent en effet un lieu de débat sur les enjeux du secteur. Pour introduire la journée, il revient sur le choix qui a été fait cette année d'évoquer la révolution numérique: celle-ci touche le monde de l'entreprise et constitue une transition économique importante, avec des effets positifs pour certains, négatifs pour d'autres.

En l'absence de Sybille MERTENS, qui avait été annoncée au lancement des invitations pour aborder la place de l'entrepreneuriat social dans cette transition, il signale que seules trois thématiques seront abordées cette journée et présente les différents orateurs qui interviendront au cours de la matinée. Céline LAMBEAU de CAIPS est chargée d'animer et d'introduire progressivement les intervenants.

Pour placer le décor et nous permettre de prendre de la hauteur sur les perspectives d'avenir, deux études récentes sur l'évolution du marché de l'emploi sont proposées. La première thématique, la mutation digitale en Wallonie, fera l'objet d'une première intervention par Vincent CALAY, Economiste et chercheur à l'IWEPS qui présentera une recherche visant à évaluer l'impact potentiel de ce processus sur l'emploi en Wallonie. Jean-Claude CHALON, directeur de l'AMEF (service d'Analyse et Prospective du Marché de l'Emploi du FOREM), lui succèdera pour nous évoquer l'évolution du marché de l'emploi d'ici cinq ans, avec un exposé qui illustrera notre deuxième thématique de la matinée. Un premier moment d'échanges sera ensuite proposé entre ces deux personnes ressources et la salle. Ensuite nous seront présentées, en guise de troisième thématique, des initiatives du secteur : des opérateurs CISP issus de la fédération viendront nous relater leur expérience en matière de formation. Bouchaïb SAMAWI, Directeur du CISP « Droit et Devoir », et son collègue Alexandre CAUFRIEZ, nous présenteront leur formation à la maîtrise des imprimantes 3D. Albert DELIEGE, Directeur du CISP « Devenirs » et Hugues MOUCHAMPS, Directeur du CISP « La Bourrache », nous parleront ensuite des nouvelles formes d'agriculture qui s'affranchissent du modèle productiviste dominant et des modules de formation qui s'en inspirent. Toujours en matière d'environnement, Vincent DONCKERS, Coordinateur du Pôle d'Economie Sociale de Charleroi, évoquera tout le travail réalisé dans leur EFT face à l'essor de nouveaux métiers tels que celui de valoriste. Enfin, Nathalie MESNIL décrira l'expérience assez innovante en matière de services de proximité que le CPAS de Chapelle-Lez-Herlaimont mène auprès de la population vieillissante de cette commune du Hainaut.

Pour clôturer cette vingtième édition des Etats généraux, notre collègue Céline LAMBEAU, responsable du projet « Mobilité » chez CAIPS, rappellera à tous combien se déplacer pour aller travailler, voire se former, constituera un défi majeur dans les années à venir. Elle mettra en exergue des initiatives portées par certains de nos affiliés pour aider les stagiaires à se préparer à ces exigences du futur.

## Mutation digitale en Wallonie

### Vincent CALAY

#### Economiste et chercheur à l'IWEPS

L'exposé de Vincent CALAY s'inspirait d'une recherche de l'IWEPS, dont le rapport a été publié en 2017, et qui avait pour but d'estimer l'impact « potentiel » du processus de digitalisation et de robotisation de l'économie wallonne sur l'emploi. Cette démarche devait ensuite permettre d'identifier et de recommander des axes de politique publique adéquats.

Notre premier intervenant a introduit son propos en insistant sur l'approche méthodologique qui a été utilisée pour cette étude, car chiffrer une évolution dans l'avenir demande des précautions importantes, en fonction des méthodes utilisées : se pencher sur ces perspectives d'avenir nécessitait l'adoption d'une approche intégrée qui croiserait les résultats issus de simulations quantitatives et une analyse qualitative. Pour ce faire, des représentants des différentes fédérations professionnelles ont été interviewés sur la manière dont ils voient les métiers se transformer au regard de la digitalisation. Il était également question de déterminer les métiers qui seront le plus touchés et dans quelle mesure.

La confrontation de ces résultats est intéressante : ainsi, l'une de ces méthodes aboutissait à un résultat (de prime abord catastrophique) selon lequel la numérisation causerait la perte de 50% des métiers actuels d'ici 2040, soit quelques 564.000 emplois. L'analyse qualitative permet ainsi de relativiser ce discours alarmiste et d'aboutir à la distinction de trois catégories en termes de risques et effets: **le risque de perte**, **le risque de transformation** et **un effet d'adaptation** des métiers.



De telles nuances rassurent : le remplacement des humains par des robots est certes inéluctable dans certains domaines mais une grande majorité des emplois seront plutôt concernés par une **transformation** (un exemple : dans le secteur bancaire, le travail du secrétariat s'est « transformé » en 40 ans, mais le métier existe toujours), voire une **adaptation** de leur réalité professionnelle pour fonctionner avec de nouveaux outils (comme l'usage du tableau numérique, autre exemple, dans l'enseignement).

On peut donc en conclure que seuls 11% des métiers actuels pourraient « disparaître d'ici 2040 ». Les autres ne sont pas vraiment menacés de disparition : la digitalisation aura bel et bien un impact sur ceux-ci mais en termes de transformation. Les entreprises vont donc devoir prendre des décisions stratégiques pour s'adapter, en termes d'investissement, pour rester compétitives.

La digitalisation aura-t-elle un impact révolutionnaire sur le fonctionnement de l'entreprise et sur sa productivité? Sur cette question, les points de vue divergent entre un impact « important » et un impact « accessoire ». Certains sont convaincus que la digitalisation permettrait de relancer la croissance en berne depuis la crise de 2008, d'autres pensent que cet impact restera plutôt marginal.

Difficile de dire aussi ce qu'il en sera de l'impact sur la croissance. On ne peut pas réellement dire s'il sera positif ou négatif, encore moins le mesurer, car il variera en fonction du secteur et de l'échelle où se positionnent les entreprises. Le marché dans lequel une entreprise inscrira sa capacité d'investissement peut varier. Enfin, pour certaines industries, cet impact ne sera pas forcément conjoncturel mais structurel.

En conclusion, il faudrait que la digitalisation soit un levier de croissance, mais pour ce faire il y a tout un travail préalable d'identification des secteurs à faire. Et puis cela relèvera de choix politiques : certains secteurs vont devoir générer l'innovation pour rester compétitifs et maintenir de l'emploi. Pour Vincent CALAY, il faut développer des compétences permettant la création endogène d'entreprises et d'emplois dans le secteur TIC, très faible en Wallonie. C'est en effet un secteur important à soutenir pour permettre le développement du secteur digital et qui permettra la mise en place de nouvelles filières de création d'emploi branchées sur les nouvelles technologies.

Une analyse reste donc à faire, secteur par secteur, pour déterminer les multiples besoins et enjeux.

Pour les approfondissements souhaités sur cette étude, nous vous invitons à vous rendre sur ce site :

<https://www.iweps.be/publication/digitalisation-de-leconomie-wallonne-lecture-prospective-strategique>

## L'évolution du marché de l'emploi d'ici 5 ans

### Jean-Claude CHALON

#### Directeur de l'AMEF (service d'Analyse et prospective du marché de l'emploi du FOREM)

L'exposé de notre deuxième intervenant se voulait assez complémentaire au premier, dans la mesure où il devait évoquer les métiers recherchés au-delà de 2020, sur base d'analyses sectorielles réalisées par l'AMEF. Il s'agit d'un travail de trois années aux méthodes principalement qualitatives.

Ces analyses sont menées, rappelle-t-il, dans une « *perspective de prospectives* », afin d'optimiser l'adéquation de l'offre de Forem Formation avec les besoins des entreprises. Un autre objectif de cette présentation était de contextualiser ces études par rapport à nos publics. Car Monsieur Chalon n'a pas manqué de souligner que tout ce travail de collecte d'informations effectué auprès de partenaires pointus (tels que les centres de compétences, des experts issus de centres de recherches et autres pôles de compétitivité réunis en tables-rondes) ne peut qu'aboutir à une certaine vision des choses...assez éloignée des constats de terrain dans les CISP.

Si on se penche sur les évolutions attendues, tant pour les travailleurs que pour les employeurs, sur le devenir du marché de l'emploi et sur les métiers en émergence, l'étude du FOREM indique bien que peu de métiers seront encore accessibles à l'avenir pour les personnes peu qualifiées. On le remarque déjà dans le fait que les exigences des employeurs augmentent en matière de compétences. Ainsi, pour le mécanicien automobile, on demande de plus en plus un niveau d'enseignement supérieur pour exercer le métier alors qu'avant le secondaire pouvait suffire.

Autre point d'attention : bien que le Forem continue à garder une logique « métiers » dans sa communication actuelle, force est de constater qu'on parlera de moins en moins en termes de « métiers » mais plutôt de « portefeuilles de compétences ». Les fonctions deviendront progressivement toujours plus « hybrides », comme celle chauffeur de transport à qui on demandera de s'occuper de la livraison et puis du réassort dans le magasin. Retenons-en donc, à l'instar de ce que disait notre premier intervenant, qu'il faudra plutôt parler d'une « évolution » de certaines fonctions plutôt que de nouveaux métiers.

Après nous avoir évoqué les domaines d'activités stratégiques dans un futur proche, il explique que la numérisation de l'économie aura trois effets majeurs qui impacteront les *business-models* actuels:

- un effet d'automatisation, avec un accroissement de performance en termes de productivité à divers niveaux ;
- un effet de dématérialisation qui modifiera nos canaux de communication/distribution actuels, diminuera les coûts de production et de transaction ;
- un effet de dés(ré)-intermédiation qui impliquera une réorganisation des chaînes de valeur avec de nouveaux rôles joués par les clients, de nouveaux acteurs, de nouvelles ressources.

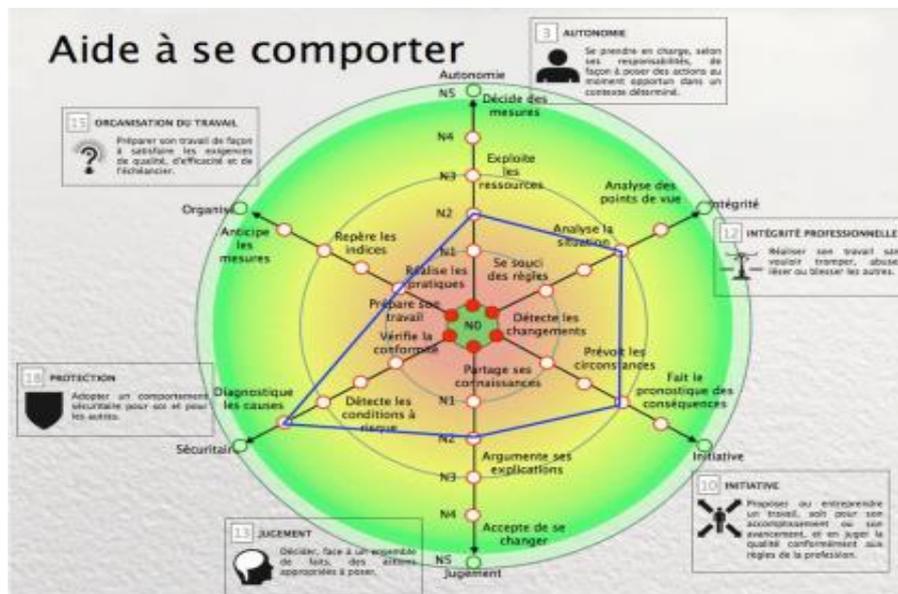
Au fil de ses travaux, l'AMEF a identifié d'autres facteurs de changement qui s'ajouteront au processus de numérisation et constitueront des défis pour l'emploi et les entreprises qui devront s'adapter : la globalisation, le développement durable, l'économie circulaire, la croissance économique, le vieillissement démographique. Face à ces *challenges* du futur, les employeurs disposeront d'une série

de « leviers » pour adapter leurs entreprises. Monsieur Chalon les présente sous forme de six grands domaines, en précisant que derrière chacun d'entre eux, il faut identifier les métiers et les compétences dont les employeurs auront besoin pour relever les défis énoncés précédemment :

- Centration sur le client
- Conception, simulation et modélisation
- Intégration, chaîne de valeur
- Efficience, agilité et excellence
- Innovation et créativité
- Internationalisation, travail en réseau de sous-traitants

Chacun de ces domaines est donc en lien avec un besoin de compétences.

C'est ici que le Directeur de l'AMEF est revenu plus pragmatiquement sur l'effort d'adéquation que les hommes et les femmes de demain devront produire face à tous ces changements à venir en la matière. On revient ici en terre connue pour les CISP, avec des besoins en compétences qui se présentent sous forme de référentiels, avec trois grands domaines identifiés : les compétences techniques, non-techniques (incluant notamment ce que nous appelons du savoir-être) et les compétences digitales (soit celles qui permettront à la personne d'utiliser les ressources numériques dans son travail). Il est évident que le développement de certaines d'entre elles, citées par les entreprises, intéressent particulièrement notre secteur : les compétences non techniques, qui inclut des compétences « transverses », indépendantes du métier (par exemple, la capacité à gérer des informations, à organiser son activité, à prendre en compte les conventions sociales, à agir face aux aléas, à travailler en groupe et en équipe ,...) et des savoirs comportementaux (comme faire preuve de fiabilité, de faculté d'adaptation, de sens des responsabilités, etc..)



Selon lui, c'est sur toutes ces compétences non-techniques que les CIPS devraient miser à l'avenir dans le contenu des formations à proposer. Métier par métier, le Forem a créé des graphes tels que celui que nous vous proposons en guise d'illustration pour aider à développer des savoir-faire comportementaux. Retenons que ce type d'outil est appelé à devenir une référence pour le travail sur le développement de compétences transversales dans un marché de l'emploi qui sera soumis à de nombreuses et stressantes mutations, et qu'il fait d'ailleurs l'objet de développements dans des projets européens en cours.

## Les initiatives du secteur

### Imprimantes 3 D

#### **Bouchaïb SAMAWI**

*Directeur du CISP « Droit et Devoir »*

#### **Alexandre CAUFRIEZ**

*Formateur*

C'est par la présentation d'une formation à la maîtrise des imprimantes 3D que commence l'illustration des initiatives que certains de nos affiliés ont prises, en matière de formation, pour suivre cette marche vers le futur. L'expérience du 3 D existe également dans d'autres centres affiliés qui ont développé ce qu'on appelle des « FabLab » et forment leurs stagiaires à l'usage de machines numériques. Tout l'intérêt de cette intervention était de comprendre comment ce centre s'y était pris pour monter un tel projet.

Avant de présenter leur formation d'assistant(e) de production en impression 3D, Bouchaïb SAMAWI, Directeur de cette EFT montoise, revient sur la genèse de ce projet. Il rappelle que la philosophie de Droit et Devoir, dans une société confrontée à la réalité de l'obsolescence programmée, c'est de consommer malin et jeter moins. Une formation devait s'en inspirer, avec l'idée sous-jacente suivante : « *Comment motiver les demandeurs d'emploi au retour vers les métiers de l'industrie* ». Elle a été montée dans le cadre d'un projet Leonardo sous le nom de « *Declic In Industry* » en partenariat avec des centres (Technobel, Technofutur, Technocité,..) qui disposaient du matériel adéquat, puis lancée en 2011. Monsieur SAMAWI propose ensuite la projection d'un petit film qui nous permet de visualiser comment l'impression 3D permet de reconstituer des objets en trois dimensions, mais aussi d'ouvrir le champ des compétences des demandeurs d'emploi. Car l'impression 3D, continue son collègue formateur Alexandre CAUFRIEZ, fait appel à plusieurs compétences.

Ce dernier présente quelques utilisations mises en place dans le cadre de la formation :

- Communication : au début de sa mise en place, l'idée était de permettre la participation des stagiaires et de créer un « fablab », ce qui impliquait de la documentation. Avec les premiers stagiaires, une réflexion a porté sur la mise en place d'outils, puis une définition de critères à travers l'analyse de plateformes qui pourraient être intéressantes et existaient déjà sur le marché. *Discord*, une plateforme qui se traduit par un espace avec une segmentation en trois volets, a été retenue, avec ses quatre segmentations (jouer/créer/partager et vocal). Ainsi, si un stagiaire a une nouvelle idée, il l'amène dans le segment « partager » et ils en discutent. Chaque stagiaire a sa carte (son « avatar ») avec des informations, et peut interagir avec les autres dans un espace virtuel.
- Innovation et disruption: on a créé un espace où les stagiaires peuvent intervenir et partager dans le *discord* (il montre l'exemple d'un salon *Discovery Channel*). Une idée innovante était de permettre, au lieu d'utiliser très classiquement un projecteur pour faire des présentations, l'usage de smartphones via un système appelé « chromer » qui a comme avantage que si un stagiaire veut présenter quelque chose, il n'a qu'à sortir son téléphone et le partager, déjà tout prêt, ce qui fluidifie l'accès à l'information.

- Bibliothèque numérique: des livres numériques sont mis à disposition via un système Google Drive, toujours dans l'idée de permettre un partage d'informations entre stagiaires.
- Élargissement des compétences: à travers quelques exemples, le formateur a cherché à nous faire saisir le monde des possibles que la formation à ces technologies ouvre au public: créer (mais aussi réparer) des prothèses, des accessoires pour le théâtre, des boîtiers d'ordinateur ou encore des jeux vidéo.

En conclusion, il ne s'agit donc pas que d'une formation à l'usage d'une imprimante 3D: il y a toute une utilisation du numérique qui fait évoluer le stagiaire vers quelque chose, et permet de développer ses connaissances, notamment au travers de ce partenariat avec le Forem. Dans le cadre de l'accompagnement, les stagiaires vont pouvoir visiter ces centres de formation qui ont plus de moyens pour former vers l'emploi. Le travail du CISP, en l'occurrence, sera complémentaire en amont: il s'agira d'aller chercher le potentiel chez des stagiaires, avec qui ils travailleront éventuellement d'autres problèmes pour une future insertion, puis de passer la main aux formateurs via ce partenariat.

## Nouvelles formes d'agriculture

**Albert DELIEGE**

*Directeur du CISP « Devenirs »*

**Hugues MOUCHAMPS**

*Directeur du CISP « La Bourrache »*

C'est sur les « nouvelles formes d'agriculture » qu'interviendront successivement ces deux directeurs de centres où on (ré)apprend aux stagiaires la production agricole. A la lumière des exposés de la matinée, on sait combien ce secteur devrait souffrir en matière d'emploi, mais ces deux expériences ont le mérite d'aller à l'encontre des prédictions pessimistes qui concernent le secteur de l'agriculture.

Chez Devenirs, où sont organisées depuis 10 ans des formations en maraichage et horticulture bio, on porte une attention toute particulière, en lien avec le projet du stagiaire, sur les besoins et les ressources présentes sur les territoires des communes rurales. Ainsi, tout est mis en place pour offrir aux futurs maraîchers l'environnement formatif le plus favorable possible: mise à disposition, depuis 2012, d'« espaces test » (des parcelles faciles d'accès, à proximité de chez eux, sur lesquelles ils pourront produire leurs propres légumes), de matériel adéquat, et accompagnement d'un formateur qui aidera à la réalisation du plan de culture voire à la commercialisation de la production.

Cette dernière étape s'envisage en partenariat avec Créa'Job et sa couveuse d'entreprises pour le lancement des ventes. Albert DELIEGE rappelle que faire appel à ce dispositif permet au stagiaire de protéger son statut de demandeur d'emploi tout lui permettant d'avoir une démarche commerciale: le stagiaire garde le bénéfice, qui lui sera restitué à la fin du processus. A ce stade, il décidera, sur base de l'expérience vécue, si se lancer seul dans son projet.

Avant d'en arriver à ce choix professionnel, les porteurs de projet auront pu rester un an et demi sur les parcelles tests qui leur ont été prêtées. Le CISP continue à sensibiliser les communes, avec le soutien du GALS (une sorte d'agence de développement local), voire des privés à mettre à leur disposition d'autres friches à exploiter pour ses stagiaires. Enfin, toujours dans l'idée d'un réseau agricole qui soit au service des territoires et des producteurs, Devenirs organise un marché tous les vendredis, dans l'attente d'un véritable magasin qui ferait le lien avec des points « fermes » pour la vente de produits locaux.

L'aspect « stratégie commerciale », c'est également le levier, assez original dans le secteur des CISP comme le soulignera le Directeur de la Bourrache, sur lequel son équipe s'appuie aujourd'hui pour accompagner les stagiaires qui s'inscrivent dans leur filière de maraîchage bio. Le service de vente de légumes de saison, rappelle-t'il, est une activité qui reste accessible à des personnes peu qualifiées et qui sera difficilement « remplaçable », en tous cas dans des petites structures, par un processus de digitalisation. Sachant combien la demande est croissante pour des légumes bio, notamment en circuit court, on peut espérer du maraîchage bio qu'il soit un secteur d'avenir.

Et si former au business modèle, à côté des techniques classiques de maraîchage, n'est pas la spécificité d'un CISP, c'est une évolution qui s'est faite tout naturellement...car il faut bien assurer la viabilité de centres, ne fût-ce qu'en considérant la masse salariale des équipes. En quoi la stratégie peut-elle améliorer une formation en CISP? Pour Hughes MOUCHAMPS, l'objectif visé à la Bourrache est de pouvoir concilier le pédagogique avec l'apprentissage de compétences commerciales: montrer aux stagiaires un système qui fonctionne, c'est aussi les inspirer et finalement...investir dans leurs projets post-formation. Et ainsi transformer une contrainte, celle d'avoir une entreprise rentable, en opportunité pédagogique.

## Environnement

### **Vincent DONCKERS**

#### *Coordinateur du Pôle d'Economie Sociale de Charleroi*

Pour évoquer d'autres métiers à l'évolution somme toute récente au niveau de l'environnement, en l'occurrence ceux du recyclage, Vincent DONCKERS nous a présenté le travail de l'EFT du CPAS de Charleroi. Il en a d'emblée scindé les aspects formatifs et commerciaux. Car on le sait, il ne suffit pas d'y apprendre les rudiments d'un métier, il faut, en tant qu'entreprise, développer toute une stratégie commerciale pour assurer également la qualité du volet formatif.

L'EFT « Trans'form » existe depuis 1997 : le CPAS de Charleroi était précurseur, à l'époque, dans l'idée de proposer une telle activité de formation par le travail à ses bénéficiaires. Elle a reçu un agrément en 2004 et cinq ans plus tard, on investissait dans l'achat d'un gros bâtiment pour permettre à l'entreprise de pouvoir se développer. Ces moyens ont permis à l'EFT de s'agrandir. Dans un premier temps, on y travaillait à la revalorisation de déchets dont les électro-ménagers. Petit à petit, il y a eu diversification des produits : grâce aux compétences techniques des formateurs, on a proposé, au-delà du recyclage, de faire de la patine sur certains meubles, ou encore de regarnir des fauteuils. Il y a eu aussi le développement de l'axe « *Up cycling* » qui permet de recréer un objet depuis un déchet dont on a retiré des composantes et de lui donner ainsi une nouvelle valeur commerciale. Tout cela a permis non seulement d'alimenter le magasin avec des produits de qualité,

mais aussi d'innover. Cette évolution commerciale devait être soutenue et il a donc fallu compenser par un volet « Entreprise » important dans leur EFT, faute de trouver des moyens via l'aspect « Formation par le Travail ». Or trouver des financements pour se développer est parfois compliqué dans un contexte institutionnel comme celui d'un CPAS ; raison pour laquelle Vincent DONCKERS tenait à souligner un récent investissement du CPAS de Charleroi dans l'achat d'un logiciel qui permet d'assurer la traçabilité complète des meubles rénovés et à terme leur vente en ligne.

Concernant l'aspect formatif de son EFT, il a mis l'accent sur tout le travail partenarial mis en place chez Trans'form pour professionnaliser la formation vers ce qui constitue des « nouveaux métiers » : via le travail de rédaction du référentiel métier et formation de valoriste, ou encore la mise en place de collaborations pour certifier d'abord les modules de formation (avec l'IFAPME), et demain les compétences des stagiaires (avec la promotion sociale, et bientôt, il l'espère, via un centre de validation de compétences du Forem).

Tout ce travail entamé devrait permettre de créer des niches d'emplois accessibles à des publics comme ceux des CISP.

Pour optimiser une telle offre de formation en EFT, il faut s'entourer des bonnes personnes. En se faisant aider, entre autres, pour travailler à la stratégie commerciale car, rappelle-t-il, la structure faîtière du CPAS n'a pas pour vocation de vendre des biens et services... Ces compétences sont donc à aller chercher ailleurs. En matière d'investissements, il faut envisager de travailler avec le secteur sur le territoire: de futures collaborations autour d'un projet de « village du recyclage » avec Terre et Re-trival, autres asbl locales, permettraient d'aller chercher des moyens pour tous.

En conclusion, il rappelle l'importance de travailler à la communication de ce qu'on sait faire de bien : savoir se vendre est une dimension tout aussi importante, que l'EFT travaille actuellement avec CAIPS dans le cadre du projet VISES.

## Métiers de proximité

### **Nathalie MESNIL**

#### *Assistante sociale au CPAS de Chapelle-lez-Herlaimont*

C'est une expérience de plus de 30 ans dans l'aide aux aînés, que Nathalie MESNIL vient à son tour nous relater. Il s'agit en l'occurrence d'un choix politique judicieux et inspirant, au su de l'évolution démographique qui nous attend et de la *Silver Economy* qui en résultera. Avant de faire allusion à l'importante gamme de services de proximité qui a été développée dans son institution, elle brosse tout d'abord le contexte socio-économique d'une commune caractérisée par une forte paupérisation et un vieillissement massif de sa population.

Le C.P.A.S. œuvre à différents niveaux et tente d'aider au mieux l'ensemble de la population, avec une attention toute particulière pour l'épanouissement des personnes âgées et le respect de la dignité humaine. Les actions menées visent l'accompagnement des personnes âgées afin d'assurer au maximum leur maintien à domicile. Dans ce cadre, divers services ont été créés :

- Les soins à domicile : pensé en sorte que les personnes soignées ne s'occupent d'aucune formalité administrative, entièrement gratuit, il assuré par une équipe de dix infirmières.

- L'aide aux familles : par des aides-familiales habilitées à remplir différentes tâches d'aides à la vie quotidienne ainsi qu'une aide administrative.
- Les repas chauds: confectionnés par le CISP et livrés à domicile.
- Le restaurant social : principalement fréquenté par des personnes âgées, ce service a pour but de rompre l'isolement que rencontrent de plus en plus d'ainés, avec un transport organisé à partir du domicile des usagers pour que le manque de mobilité ne soit pas un frein à leur participation.
- Le groupe des Mamy's : des activités hebdomadaires permettant aux personnes âgées de créer du lien social et de rompre l'isolement.
- La résidence Adam Richard: une résidence service avec 11 logements adaptés aux aînés et aux personnes handicapées.
- La gym douce prévention des chutes : dispensées par des professionnels, ces exercices de gym sont étudiés et adaptés, et visent à améliorer le capital physique, psychologique, cognitif et relationnel des participants. Pour des personnes généralement assez isolées, ces séances ont un rôle social important.

Enfin, pour compléter cette offre, le CPAS dispose d'un service couture-retouche, d'un lavoir-blanchisserie, d'un service « Espaces verts », d'un service bricolage, d'un service déménagement et d'un service « Taxi-courses ». On y rencontre de nombreux stagiaires issus de leur EFT. Ce sont donc autant d'exemples à suivre pour les CISP : l'expérience du CPAS de Chapelle-lez-Herlaimont pourrait en effet leur inspirer des filières de formation « gagnantes », dans la mesure où elles peuvent déboucher sur des emplois accessibles dans les services de proximité.

Le papy-boom, ça se prépare, et c'est un défi que peut relever notre secteur !

## Mobilité

**Céline LAMBEAU**

*Conseillère CAIPS & responsable projet « Mobilité »*

Notre collègue introduit son propos en expliquant qu'il ne s'agit pas de parler ici de mobilité en termes de possibilité d'emplois pour l'avenir, mais comme un problème sur lequel il est urgent de se pencher. Car le lien avec les métiers d'avenir, les enjeux se profilent juste derrière...

En effet, l'offre de transports en commun stagne ou régresse depuis plus de vingt ans, les villes sont paralysées par la pression automobile, les zones rurales et les zonings économiques sont presque inaccessibles sans voiture, et la qualité de l'air est déplorable partout.

Ce 30 mars 2018, on lisait dans un communiqué de presse des trois Présidents des Conseils économiques et sociaux wallon, flamand et bruxellois et du Conseil central de l'Economie : « *Les problèmes de mobilité de plus en plus aigus sont néfastes pour l'économie, le fonctionnement du marché du travail, l'environnement et la santé publique. Les partenaires sociaux sont très préoccupés par l'inaccessibilité croissante des pôles d'activité économique et des pôles d'emploi du pays* ». « *La situation en matière de mobilité dans notre pays est à ce point préoccupante qu'il y a un besoin urgent de mesures supplémentaires. Sans celles-ci, les problèmes de mobilité deviendront de plus en plus aigus et leurs conséquences négatives pour la société ne cesseront de s'aggraver. Diverses initiatives et solutions sont*

*adoptées indépendamment les unes des autres à différents niveaux de pouvoir. C'est pourquoi des accords doivent être conclus immédiatement entre les différents niveaux de pouvoir en vue d'assurer la cohérence des politiques de mobilité ».*

Nos publics subissent de plein fouet les conséquences de cette « malmobilité » structurelle : ils vivent dans une société qui exige peu ou prou de l'individu qu'il sache conduire et possède une voiture mais qui ne garantit aucunement la possibilité pour chacun d'apprendre à conduire et d'acquérir cette fameuse voiture. Ni la possibilité d'accéder partout sans voiture...

Faire évoluer les pratiques de mobilité est un enjeu majeur pour la société belge : il en va de l'avenir professionnel des individus, de la qualité des tissus socioéconomiques régionaux, et de la survie des écosystèmes. Et tout le monde semble enfin s'accorder sur le constat, à en croire les programmes des élections communales.

Notre part ? Il y a urgence à mener des projets et des politiques de mobilité ambitieuses pour les publics de l'ISP, pour former des stagiaires à de "nouveaux métiers" du secteur de la mobilité peut-être mais aussi et surtout pour réduire significativement les inégalités d'accès à la formation et à l'emploi imputables aux problèmes de mobilité dont souffre la Wallonie aujourd'hui.

Diverses initiatives et solutions existent pourtant déjà sur le terrain. Ces Etats Généraux constituent une vitrine idéale pour en valoriser certaines, tant au niveau du travail réalisé par notre fédération que chez nos affiliés.

### **Les initiatives sectorielles :**

- **Erasmus+ Mob'In Europe** : Dans le cadre de ce projet européen, aux côtés de ses partenaires Mob'In Normandie (relais vers le réseau Mob'In France) et Ateliere Fara Frontiere (relais roumain vers le réseau ENSIE), CAIPS ambitionne quatre productions tangibles : des recommandations politiques pour favoriser une mobilité inclusive, un diagnostic, mobilité pour les personnes en difficulté, un module de formation mobilité e-learning, un module de formation permis de conduire e-learning. Une co-construction sera lancée avec des affiliés et partenaires du Consortium.
- **Consortium Mobilité** : il réunit des fédérations CISP et l'Interfédé, et des réseaux tels que IBEFE, RWLP, MIRE, CRI, AviQ, Drive Mut, RDQ. Ce Consortium a permis la rédaction d'un mémorandum à diffuser en vue des élections régionales, et d'un projet de communiqué de presse sur les discriminations que crée la réforme du permis B.
- **Centrales de mobilité** : en plein déploiement, ce dispositif récent et ambitieux doit encore trouver comment s'articuler au Consortium, mais c'est en bonne voie.

### **Les initiatives locales et supracommunales :**

- **L'auto-Ecole Sociale Chantier** : Depuis son ouverture en 2016, cette initiative a permis 300 passages de permis (dont 75 théoriques et 225 pratiques) à un prix plus abordable (700€ pour 20 heures, 1100€ pour la filière 30 heures + examen immédiat sans stage de conduite) voire une prise en charge permise par un partenariat.
- **Les initiatives de SPOT** : Fruit de la collaboration de sept CPAS en région liégeoise, cette association Chapitre XII développe différentes actions en termes de mobilité vers l'emploi et la formation : des formations au permis de conduire théorique, puis à la prise en main du véhicule, "Mobil'&Vous" (qui est une formation plus globale à la mobilité permettant un



diagnostic individuel et la présentation de dispositifs alternatifs) ainsi qu'une préformation "Mécanique cyclomoteurs".

- **Devenirs** : ce CISP propose, via sa filière Transports, une formation spécifique au transport de personnes à mobilité réduite de 42 heures, en partenariat avec MobiCondruze.
- **Perspectives** propose un outil d'évaluation des compétences en mobilité: « You'Move »
- **Rap'IDESS** : le Quinquet a noué des partenariats avec plusieurs communes pour cofinancer un service de transport social de proximité dans le cadre des IDESS, pour permettre aux plus précarisés de se déplacer à tout petit prix sur les entités de Soignies et Braine le Comte. Cette initiative a permis la création de quatre emplois temps plein.

Toutes ces actions et d'autres encore seront d'ailleurs mises à l'honneur des Etats Généraux l'année prochaine ! Céline LAMBEAU annonce qu'ils porteront en effet sur la mobilité inclusive et seront organisés en septembre 2019 pour coïncider avec la semaine de la Mobilité !

## Conclusions

### Jean-Luc VRANCKEN

#### *Coordinateur et délégué à la gestion journalière de la fédération CAIPS*

Un des intervenants de ce matin a affiché la citation suivante : « *Data is the new oil, and IA is the new electricity* ». Il n'est pas sûr que nous partagions ces affirmations ou que nous les affichions dans la prochaine news letter de la fédération. Il faut se garder de ce type d'affirmation qui tend à nous imposer un futur dont nous ne partageons pas les contours et contenus. L'enjeu ce jour était bel et bien de nous tourner vers un avenir plus conforme à nos valeurs et aux aspirations des publics qui fréquentent nos centres...

La révolution numérique, l'évolution démographique ou les nouveaux enjeux liés à l'environnement et à la production énergétique touchent de plein fouet le monde de l'emploi et le mènent à une mutation importante déjà en cours. Dans un premier temps, nous avons tenté avec un représentant de l'IWEPS de mieux appréhender les effets de la révolution numérique et de l'émergence de l'intelligence artificielle. Des évolutions majeures sont annoncées sur la qualité des emplois. En revanche, les avis sont partagés sur la nature du changement. La peur que l'automatisation crée un chômage massif remonte au 19<sup>ème</sup> siècle et ne s'est jusqu'ici jamais matérialisée. Affirmer et rappeler un tel constat n'est en rien une garantie pour l'avenir ; rien ne nous garantit malheureusement que cette évolution se poursuivra à l'identique. Alors perte de postes de travail et dualisation de la société ou mutation des métiers laissant la centralité à l'emploi pour toutes et tous ? Le grand mérite de l'étude de l'IWEPS est de formuler des recommandations pour nous donner un avenir plus conforme à nos valeurs et nos combats. Sans être exhaustif relevons que l'IWEPS recommande de prévenir les inégalités générées par la digitalisation par exemple par la réforme des régimes d'imposition. Pour les chercheurs de l'IWEPS, il s'agit de garantir des niveaux équivalents d'imposition pour toutes les formes de revenus du travail, ou encore d'alléger la pression sur le travail.

Avec Jean-Claude CHALON et l'AMEF, nous avons une idée plus précise du paysage du marché de l'emploi dans un proche avenir. Le Forem s'interroge sur les évolutions du marché de l'emploi d'ici cinq ans et dresse une liste des métiers qui seront recherchés après 2020. Depuis cinq ans, les offres d'emploi pour les métiers peu qualifiés ne cessent de diminuer. Aujourd'hui, elles représentent environ 10 % des annonces. Alors que le développement économique actuel exige des niveaux de qualification supérieurs, à l'inverse, le nombre de personnes cantonnées dans des professions peu qualifiées augmente notamment sous l'effet des titres-services. On assiste donc à une forme de dualisation croissante des professions qui fait courir un risque accru de marginalisation des peu qualifiés. Ils travaillent dans des métiers aux conditions salariales inférieures, dans des statuts souvent précaires, avec des horaires irréguliers et souvent à temps partiel comme dans les titres services.

Après la pause, nous nous sommes intéressés aux réalités de nos centres.

Des opérateurs CISP issus de la fédération nous ont relaté leur expérience en matière de formation. Ce sont là autant d'exemples de prise d'initiatives qui ont comme point commun de tenter de transformer en opportunité des évolutions subies par nos publics. Les différentes expériences présentées nous donnent à voir comment des acteurs de notre secteur font face concrètement aux nouveaux défis économiques et sociaux. Une constante s'impose, sinon un credo : toutes et tous voient en la formation, la meilleure réponse à ces mutations déjà en cours.

### Vieillesse de la population et services de proximité

Les 65 ans et plus ne représentaient que 10% de la population en 1930, mais leur part dans la population totale n'a cessé de croître, atteignant 18% en 2015 et dépassant 26% en 2060. Parallèlement, la part des moins de 15 ans suit le chemin inverse, passant de 23% en 1930 à possiblement 17% en 2060. Les chiffres plus récents mettent particulièrement en évidence l'évolution rapide qui a eu lieu entre 1970 et 2015, les 20 ans et moins passant de 30% à 23,5% de la population alors que les 65 ans et plus passaient de 14,6% à 17,5%. Les projections vont également dans le sens d'un renforcement de chacun de ces « deux vieillissements » à horizon 2035 puisque le groupe des moins de 20 ans devrait alors représenter moins de 23% de la population et le groupe des plus âgés devrait lui pratiquement atteindre les 23%. Ces éléments sont synthétisés dans le tableau suivant.

Ce n'est pas nouveau, le phénomène s'accélère. Ce qu'il est convenu d'appeler la « silver economy » est la source de gisements d'emplois que nous tentons de capter, du moins en partie, pour nos publics. Le CPAS de Chapelle et ses réseaux d'opérateurs sont engagés dans cette voie de longue date ; il importait de mettre en exergue une expérience de près de 30 ans.

### Énergie et environnement

Le développement des énergies renouvelables est aujourd'hui rendu possible par l'existence de technologies qui permettent une gestion en flux tendus de l'offre et de la demande d'énergie. De ce fait, la digitalisation permet aujourd'hui de pallier la principale faiblesse des énergies renouvelables : leur discontinuité dans le temps et le coût élevé de leur stockage.

Le recyclage est depuis plus de 20 ans investi par les opérateurs de l'économie sociale au sens large où des nouveaux emplois se créent et occupent nos publics. Nous sommes présents dans cette évolution, le porte-parole du CPAS de Charleroi nous en a donné une illustration ô combien emblématique.

### Mobilité

Faire évoluer les pratiques de mobilité est un enjeu majeur pour la Wallonie. Nos publics subissant de plein fouet les conséquences de cette « malmobilité » structurelle, il y a urgence de mener des projets et des politiques de mobilité ambitieuses pour les publics de l'ISP, non pas tant pour former des stagiaires à de « nouveaux métiers » du secteur de la mobilité que pour réduire significativement les inégalités d'accès à la formation et à l'emploi imputables aux problèmes de mobilité dont souffre la Wallonie aujourd'hui. De nombreux affiliés ont investi temps et énergie dans la mise en œuvre de réponse concrète aux problèmes de mobilité de nos publics. Dans ce domaine comme dans d'autres notre fédération en particulier comme tout le secteur de l'ISP cherche et innove : auto-école sociale, plateformes de mobilité, transport collectif reposant sur des initiatives de territoires les exemples sont nombreux et souvent à amplifier.

La fédération n'est pas en reste et a contribué à mettre en place un consortium centré sur la mobilité inclusive.

### Nouvelles formes d'agriculture

Des réseaux d'agriculteurs expérimentent et accompagnent sur le terrain une agriculture au service des territoires et des producteurs. Une agriculture durable, capable de nourrir et d'employer des hommes et des femmes en utilisant très peu d'intrants. Ces nouveaux agriculteurs tentent de s'affranchir du modèle productiviste dominant et cheminent vers des systèmes de production plus économes et autonomes. Des centres s'inscrivent dans ces formes alternatives de production agricoles ou horticoles ainsi que dans des réseaux locaux en développement.

Devenirs et La Bourrache s'inscrivent dans ce vaste mouvement en réseau avec d'autres opérateurs associatifs et publics.



### Numérique

Des centres affiliés ont lancé des « FabLab » ouverts à nos publics. Ces laboratoires de fabrication mettent à disposition différentes machines numériques qui permettent de créer des objets variés : une maquette d'architecture, des circuits imprimés, des moules, du marquage textile, des objets en 3D, de la gravure sur bois, des pièces mécaniques, etc. Les échanges possibles au sein de ces endroits permettent à des innovations collaboratives de voir le jour et d'être matérialisées, tandis que l'émulation suscitée par d'autres projets favorise la prise de confiance, l'apprentissage, ou encore la recherche de nouvelles idées.

Droit et Devoir a partagé avec nous l'expérience originale de formation 3D qu'il mène dans son centre d'insertion socioprofessionnelle. Surprise. Oui, le numérique peut être accessible par des publics fréquentant nos centres. Oui, le numérique peut être maîtrisé par des personnes n'ayant pas suivi « math' sup' ». Oui, le numérique peut être aussi un vecteur d'emploi pour nos stagiaires.

« Forcer l'avenir pour bâtir un lendemain meilleur », tel aurait pu sans doute être l'intitulé de cette matinée. « Forcer l'avenir », c'est savoir regarder en face les problèmes qui vont conditionner le devenir des citoyens qui fréquentent nos centres. Pour nous mieux l'appréhender c'est avant tout mieux se préparer à le construire plus ouvert, plus épanouissant, en un mot plus humain. L'avenir est construit par les hommes qui nous dirigent, mais il doit l'être aussi par les citoyens conscients des enjeux. Agir, c'est choisir, mais choisir, c'est savoir. Agir, c'est aussi créer, innover...

Au terme de ces conclusions, après avoir remercié celles et ceux qui ont permis d'alimenter la réflexion pour la postérité, Jean-Luc VRANCKEN adressera ces derniers mots à l'assemblée :

Quelqu'un a dit : « Une conclusion, c'est quand vous en avez assez de penser. » Puisque nous avons assez pensé ce matin, puisque la fin est proclamée, je vous propose d'écouter notre propre faim. Je vous donne tout de suite rendez-vous devant les buffets qui nous attendent de l'autre côté de la porte. Bon appétit à toutes et tous !



# **Concertation des Ateliers d'Insertion Professionnelle et Sociale**

**Rue du Pont 24 à 4540 Amay**

 04/337 89 64

 [info@caips.be](mailto:info@caips.be)

 [www.caips.be](http://www.caips.be)